



Détective privé - Assurances (H/F/X)

Sécurité - Secourisme

Chef d'entreprise

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Vous avez le nez fin pour vous trouver au bon endroit, au bon moment et trouver des informations essentielles ? Vous faites preuve de discrétion et ne laissez pas de traces ? Pourquoi ne pas devenir Détective privé spécialisé dans le secteur des assurances ?

Le Détective privé spécialisé en assurance effectue des recherches et enquête pour le compte de clients. Ses recherches sont menées pour **dévoiler et déjouer des fraudes et escroqueries aux assurances.**

Alors si vous souhaitez devenir le prochain Hercule Poirot et rétablir la vérité des faits, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous inscrire !

La pratique en entreprise n'est pas permise dans le cadre de cette formation.



Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée dans un cabinet d'assurances

Détective privé indépendant / Détective privée indépendante

Débouché(s) future(s) formation(s)

Détective privé (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/detective-prive>)

Point(s) fort(s)

Sur le terrain Horaire décalé Travail en équipe ou en autonomie Activité en extérieur

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par le Ministère de l'intérieur

Conditions d'accès

Est admis aux cours l'auditeur qui satisfait à l'obligation scolaire et qui est titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur(CESS) .

Les auditeurs qui ne sont pas porteurs du CESS peuvent toutefois être admis aux cours :

sous réserve de l'accord du Conseiller pédagogique de l'Institut s'ils sont titulaires du certificat de l'enseignement secondaire inférieur (C2D ou CESI) sur base **de motivation**

l'auditeur doit déjà travailler dans le secteur des assurances, par exemple, au sein d'un service de gestion de sinistre, d'expertises de biens,...

En aucun cas le candidat ne peut être courtier en assurances sans quoi il serait à la fois juge et partie.

Le candidat devra également fournir:

un certificat de bonne vie et mœurs de type 1 daté de moins de 6 mois à la date de l'inscription, dont il ressort qu'il n'a pas été condamné du chef d'infractions visées à l'article 3, § 1er, 1° de la loi du 19/07/1991 précitée;

un document d'identité qui démontre qu'il satisfait à la condition de nationalité définie à l'article 3, § 1er, 2° de la loi précitée.

Aptitudes

Les qualités d'un détective privé sont la discrétion et la minutie. Il doit également être consciencieux et respectueux de la législation.



Programme

1ère année :

- X39/5 Droit des assurances (12h)
- X39/5 Comptabilité - TVA - Lecture de bilans (18h)
- X39/5 Criminologie (18h)
- X39/5 Droit civil (16h)
- X39/5 Droit de l'entreprise (14h)
- X39/5 Droit constitutionnel (10h)
- X39/5 Déontologie (4h)
- X39/5 Droit judiciaire (14h)
- X39/5 Droit pénal (14h)
- X39/5 Droit social (12h)
- X39/5 Théorie générale de la fraude (18h)
- X39/5 Informatique (14h)
- X39/5 Législation professionnelle (6h)
- X39/5 Photographie (12h)
- X39/5 Pratique (50h)
- X39/5 Psychologie (8h)
- X39/5 Rédaction de rapports (16h)

2ème année :

- X39/6 Cas pratiques : Fraude
 - X39/6 Fraude accidents du travail (6h)
 - X39/6 Fraude automobile (6h)
 - X39/6 Fraude financière (6h)
 - X39/6 Fraude incendie (8h)
 - X39/6 Fraude polices particulières (6h)
 - X39/6 Fraude vol habitation (8h)
 - X39/6 Cas pratiques : sources d'information
 - X39/6 Sources d'information (6h)
- 

X39/6 Auditions (8h)

X39/6 Solvabilité (4h)

X39/6 Cas pratiques : exercices divers

X39/6 Exercices pratiques (26h)

X39/6 Observations (18h)

X39/6 Cas pratiques : forums

X39/6 Forums divers (12h)

X39/6 Cas pratiques : connaissances transversales

X39/6 Lésions corporelles (6h)

X39/6 Responsabilité civile (8h)

X39/6 Rapports (8h)

X39/6 Préparation du dossier (2h)

X39/6 Datassur (4h)

X39/6 Suivi monographie (8h)



S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire **formations** (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le **Centre IFAPME** (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une **formation à un "métier en pénurie"** (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un **poss** financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre **carte d'identité**

la **preuve de votre inscription** à la formation.





Liège - Château Massart

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 00

Accueil :

Du lundi au jeudi : de 9h à 20h

Le vendredi : de 9h à 12h et par téléphone de 13h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

fce.liege@centreifapme.be

/

lhv@centreifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.

